

Image not found or type unknown



Caveau en litige apres un divorce

Par **audette**, le **04/03/2010** à **17:47**

Bonjour,

nous avons acheter une concession perpetuelle, a deux familles, en 1981 nous avons fais faire un caveau par une entreprise en partagean bien sur les frais par deux. j'ai divorcé, et mon ex me demande de lui racheter sa part, mais comment calculer la somme qui lui revient? vu que ca a été fait en 1981

merçi pour votre reponse